



FLASH INFOS AVESNOISES

FÉVRIER 2024



Le carnaval de l'APE

Comme annoncé récemment, le Carnaval de l'APE est une date incontournable dans le calendrier festif.

Ce samedi 17 février, notre artiste Avesnois, Lionel Marquise Spectacles enchantera le Carnaval avec son Grimoire Magique pour le plus grand bonheur des enfants.

Le spectacle est ouvert aux enfants de l'école et du village (jusqu'à 11 ans), qui auront droit à un goûter offert par l'APE.

Et que serait un carnaval sans déguisements ? Préparez-vous à briller dans vos costumes les plus créatifs et festifs.

Nous vous attendons nombreux pour ce moment plein de surprises et de magie. À vos déguisements, la fête approche à grands pas !



Le marché du terroir et de l'artisanat du Conseil Jeunes

Né d'un projet étudiant, le marché du terroir et de l'artisanat prendra place le dimanche 24 mars de 9h à 17h sur le site de la Morquenne.

Des producteurs et artisans locaux vous proposeront leurs merveilles régionales.

Au programme, des exposants, des ateliers payants sur place, une exposition et un stand photo gratuits, des jeux, une restauration sur place, des foodtrucks...

Suivez bien la page Facebook de l'événement pour ne rien rater de leurs annonces.

Et soutenons nos artisans et producteurs locaux !



Pour tout renseignement, contactez-nous au 06.71.35.06.95

Inscriptions scolaires - Rentrée 2024

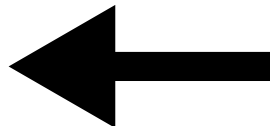
Nous sommes ravis de vous annoncer les dates des permanences d'inscription à l'École Louis Aragon pour la rentrée 2024. Afin de garantir un accueil personnalisé, les inscriptions se feront sur rendez-vous exclusivement.

Dates des Permanences

- Lundi 11 mars de 9h à 11h30
- Jeudi 14 mars de 13h30 à 16h
- Lundi 18 mars de 9h à 11h30



Scan me



Pour prendre rendez-vous, veuillez contacter la mairie au 03 27 25 65 63.

Pour plus de détails sur les modalités d'inscription, n'hésitez pas à consulter notre site internet en scannant le QR code ci-dessus. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour préparer au mieux l'inscription de votre enfant.

Mise à jour de l'application Panneau Pocket

Panneau Pocket connaît à ce jour une nouvelle fonctionnalité : l'introduction des "Modules". Ces modules, similaires à des pages web, ont été conçus pour faciliter votre accès aux informations souhaitées de manière rapide et efficace.

Désormais, grâce à cette nouvelle fonctionnalité, l'application Panneau Pocket offre une navigation encore plus fluide. Les modules agissent comme des sections spécifiques, vous permettant d'accéder directement aux informations qui vous intéressent le plus, tout en simplifiant votre expérience utilisateur.

Le premier module, intitulé "Infos et Alertes", regroupe les panneaux habituels qui vous informent sur les actualités et alertes de la commune.

Explorez les autres modules, chacun fidèle à son appellation, pour obtenir des informations détaillées sur des sujets spécifiques. Que ce soit pour les événements à venir, les services municipaux, ou tout autre sujet, ces modules sont conçus pour répondre à vos attentes de manière claire et concise.

Si vous avez des questions concernant l'application Panneau Pocket ou si vous souhaitez en savoir plus sur un module spécifique, n'hésitez pas à contacter la mairie. Notre équipe est là pour vous guider et vous assister dans l'utilisation de cette nouvelle fonctionnalité.

Et n'oubliez pas d'installer l'application si vous ne voulez rater aucunes infos sur le village !



Plantons le décor - un dispositif signé CAPH

Nous sommes ravis de vous partager une belle nouvelle qui a fleuri au cœur de notre commune grâce au dispositif "Plantons le Décor" de la Communauté d'Agglomération des Portes du Hainaut (CAPH). En collaboration avec notre service technique et la participation active des élèves de l'école, des arbres fruitiers ont récemment trouvé leur place dans le jardin de l'école ainsi qu'à la Morquenne.

Grâce à cette initiative, notre commune s'enrichit de pommiers et de poiriers qui promettent de porter des fruits succulents dans les années à venir. Les élèves, véritables jardiniers en herbe, ont eu l'opportunité de participer activement à la plantation de ces arbres fruitiers. C'est avec enthousiasme et curiosité qu'ils ont mis leurs mains à la terre, apprenant ainsi les bases de la plantation et du soin des arbres.

Le service technique de la commune a joué un rôle clé dans cette expérience éducative. Les enfants ont pu bénéficier de conseils avisés, découvrant les étapes de la plantation, l'importance des soins réguliers, et les subtilités de l'écosystème local. Cette expérience concrète renforce la sensibilisation des jeunes générations à la préservation de notre environnement et à l'importance de l'agriculture locale.

Il ne reste plus qu'à être patients pour voir ces arbres fruitiers grandir et nous gratifier de délicieux fruits.

Nous remercions chaleureusement la CAPH pour cette belle initiative qui enrichit notre patrimoine naturel et offre une leçon précieuse à nos jeunes jardiniers en herbe.

Ensemble, plantons le décor d'un avenir durable et fruité pour notre belle commune !



Collecte de déchets - SIAVED

Le calendrier de collecte des déchets du SIAVED n'est maintenant disponible qu'en ligne sur leur site internet.

Le calendrier reste disponible sur demande à la mairie.



Fête des mères et fête des pères

Comme chaque année, la municipalité offre un cadeau à toutes les mamans et tous les papas de la commune !

La distribution de cadeaux aura lieu le 25 mai pour les mamans et le 15 juin pour les papas de 10h à 12h en salle des mariages.

Pour participer, veuillez remplir le coupon ci-joint et le rendre jusqu'au 29 mars.

Aucune distribution ne sera effectuée après les dates fixées (25 mai et 15 juin).



Rappel incivilités

Malgré nos rappels précédents et nos appels à la responsabilité, nous constatons avec regret la persistance d'incivilités concernant les déjections canines dans notre belle commune. Nous tenons à rappeler à tous les propriétaires d'animaux que le respect des règles de propreté est essentiel pour le bien-être de chacun.

Malheureusement, certaines personnes continuent de ne pas respecter ces règles élémentaires de civisme. Nous devons insister sur le fait que les autorités compétentes n'hésiteront pas à prendre des mesures sévères envers les contrevenants. Des amendes seront appliquées pour dissuader tout comportement irresponsable.

Nous encourageons tous les propriétaires d'animaux à se munir de sacs appropriés (à disposition sous la Halle et à la Morquenne) lors des sorties avec leurs compagnons à quatre pattes. Ramasser les déjections de votre animal est simple, rapide et témoigne d'un respect mutuel envers nos concitoyens.

Rappel - Recensement militaire

Tout Français, garçon ou fille âgé de 16 ans doit se faire recenser à la Mairie de son domicile, dans les 3 mois qui suivent sa date d'anniversaire. Rendez-vous en mairie.

Pièces à fournir : une pièce d'identité, le livret de famille des parents et un justificatif de domicile.

A graphic with a white background. At the top, the text 'BIENTÔT 16 ANS!' is written in large blue letters. Below it, 'PENSEZ AU RECENSEMENT' is written in large orange letters. At the bottom, 'C'EST OBLIGATOIRE' is written in white letters on a red banner. On the left, there is an illustration of a young man and woman. On the right, there are two logos: the 'JDC' logo (Jeune Défenseur Citoyen) and the 'Ministère de la Défense' logo (Ministère de la Défense - Les Anciens Combattants).

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

JDC
Ministère de la Défense
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Ministère de la Défense
LES ANCIENS COMBATTANTS